



Ville de Pontivy

**Commission mixte aménagement urbain, travaux et voirie
et urbanisme, développement durable, déplacements et habitat**

Compte-rendu de la réunion du 5 octobre 2019

C31-2019-005

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mme Alexandra LE NY, adjointe au maire
Mme Emmanuelle LE BRIGAND, conseillère municipale
Mme Claudine RAULT, conseillère municipale

M. François-Denis MOUHAOU, adjoint au maire
Mme Laurence LORANS, conseillère municipale
Mme Maryvonne LE TUTOUR, conseillère municipale
M. Michel GUILLEMOT, conseiller municipal
M. Paul LE GUERNIC, conseiller municipal

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS

M. Eddy RENAULT, conseiller municipal
Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, conseillère municipale
M. Loïc BURBAN, conseiller municipal
M. Eric SEGUET, conseiller municipal
M. Patrick LE HENANFF, directeur général des services
M. Jean-Alain DUPOIRIER, adjoint au directeur des services techniques, responsable voirie/garage
M. Xavier LE GAL, responsable de service bâtiments
M. Daniel TREMUREAU, responsable de service espaces verts
M. Gaël CADORET, responsable de la cellule administrative des services techniques

DOCUMENTS ANNEXÉS

- Présentation accompagnement plan climat
- Photographies du système GAÏA BOX

I – PLAN CLIMAT : OPÉRATION DE GRDF POUR FACILITER LA CONVERSION DES MAISONS FIOUL EXISTANTES AVEC L’APPUI DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Dans le cadre de son plan climat, **GRDF** sollicite la mairie de Pontivy afin de proposer des secteurs de la commune pour faciliter la conversion des logements disposant d'un système de chauffage au fioul. Les habitants des quartiers choisis seront sollicités afin de participer à une réunion publique d'information pendant laquelle **GRDF** présentera la possibilité de pouvoir disposer d'une réduction de 50 % de frais de raccordement d'un compteur gaz et les possibilités de subvention pour la transition énergétique. Cette action concernant un nombre limité d'habitations et il est demandé aux membres de la commission de retenir les quartiers prioritaires selon les critères suivants :

- densité de l'habitat et du réseau de gaz existant,
- âge moyen des bâtiments,
- ancienneté des infrastructures.

A ce titre les quartiers proposés par la commission mixte sont les suivants :

- quartier de Tréleau,
- quartier de Bolumet,
- quartier de Château Gaillard.

II – GESTION DES DÉCHETS FERMENTESCIBLES : PRÉSENTATION DU SYSTÈME GAÏA BOX

Compte tenu de l'évolution législative en matière de collecte des déchets, il nous est proposé de faire un choix d'emplacement pour des Gaïa Box, destinées à la collecte des fermentescibles.

Après échanges, la commission mixte propose de passer par une phase test avec un nombre limité de Gaïa Box afin de pouvoir juger de la pertinence du dispositif en secteur urbain.

Il est a rappelé que ce dispositif pourra être déplacé facilement en cas de problème sur le secteur d'implantation.

Les lieux suivants ont été retenus :

2 en centre-ville, 1 au Four à Chaux, 1 à Stival, 1 à Kéropert, 1 à Château Gaillard, et un à Bolumet.

Les emplacements définitifs seront à valider en fonction de la faisabilité technique.